

Ror Ror

MARCEL GUIEYSSE



# La Langue bretonne



Prix: 1 fr. 20

---

HENNEBONT — Imp. J. MÉHAT

1925

341

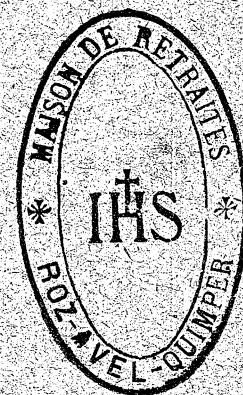
MARCEL GUIEYSSE



# La Langue bretonne



Prix: 1 fr. 20



HENNEBONT — Imp. J. MEHAT

1925

# La Langue bretonne

La langue bretonne a déjà beaucoup fait parler d'elle ; il est probable qu'elle continuera encore à le faire avant de réussir à s'imposer officiellement dans l'enseignement de l'Etat français. A cette idée, en effet, que nos gouvernants considèrent et ont toujours considérée comme une prétention ridicule et insoutenable, la plupart des gens se récrient avec indignation : pensez donc ! cette atteinte portée au dogme sacro-saint de l'unification centralisatrice ! quoi ! consacrer officiellement ce qui est une calamité, presque une honte : le fait que des citoyens ressortissant de l'Etat français ne parlent pas sa langue, qu'ils s'obstinent à converser entre eux dans un langage certainement barbare et informe qui leur est, non moins certainement, imposé par les puissances de réaction. Tout le monde sait, en effet, que la langue bretonne n'est conservée en Bretagne qu'afin d'y maintenir un " foyer d'obscurantisme ", — la langue politique permet la hardiesse de certaines métaphores ! — son seul rôle étant de retenir sous le joug de l'oppression de malheureuses populations, privées des lumières du siècle et du bonheur de la connaissance rationaliste à cause de leur épouvantable jargon.

En d'autres termes, la langue bretonne serait un *patois* sans intérêt ni utilité, d'allure et d'influence cléricales et réactionnaires et dont la survivance, d'ailleurs incompréhensible, nuit considérablement au développement des populations bretonnes ; il est donc de leur intérêt aussi bien que de celui de l'Etat, d'extirper cet antique débris dont l'existence est au surplus contraire au principe de l'unité française.

Voilà des opinions que l'on entend couramment exprimer quant à la langue bretonne ; et sur ce thème, l'on brode et l'on discourt avec autant de verve que d'ignorance ; seulement tout est faux dans ses prémisses comme

## En vente chez l'auteur

à Paris, 60, Boulevard Port-Royal (V°)

1 exemplaire, franco . . . . . 1 fr. 20

10 exemplaires, franco . . . . . 10 fr. 00

Diocèse de  
Quimper & Léon  
— Eukapiti Kembra ha Leon —

Document numérisé en 2016

dans ses développements et dans sa conclusion : si cette accumulation de préjugés, dus autant à l'imparfaite connaissance des choses qu'à la mauvaise volonté, causé un grave préjudice à la Bretagne, ceux qui les colportent devraient se rendre compte que la France n'en souffre pas moins.

\* \*

Rappelons ce qu'est la langue bretonne; la philologie et la linguistique lui ont rendu sa place dans la grande famille des langues, et nul ne peut sérieusement aujourd'hui contester sa valeur et son intérêt. Dernier rameau, sur le continent, de l'antique langue celtique, — appartenant elle-même au groupe indo-européen, voisine du grec et du latin — le breton armoricain est, du point de vue scientifique, apparenté de très près aux autres langues celtiques encore parlées dans les Iles Britanniques; alors que toutes les anciennes langues celtiques continentales ont disparu, ne laissant que de faibles traces étant donné l'absence de documents écrits, alors que le gaulois s'est fondu dans le latin avec lequel il avait de nombreuses affinités, les autres langues celtiques ont continué leur vie et leur évolution dans les Iles Britanniques d'où est sorti le breton-armoricain.

Ces langues celtiques survivantes se partagent en deux groupes : le groupe gaélique et le groupe brittonique; le premier comprend le gaélique d'Irlande, le gaélique d'Ecosse et le manx (dialecte de l'île de Man); le second comprend le gallois, le cornique et le breton-armoricain; le cornique, transition entre le gallois et le breton, est actuellement en sommeil; je n'écirai pas, comme on le fait parfois, qu'il est mort, car certaines manifestations témoignent d'une activité toujours présente et, en pareille matière, tant que brille même une faible étincelle, serait-elle perdue au fond des cendres dans un coin du foyer, l'on peut s'attendre à revoir briller le foyer tout entier. Mais, entre le gallois et le breton, les rapports sont tels que deux interlocuteurs, ne parlant chacun que l'une de ces deux langues, peuvent arriver à échanger quelques paroles et que la connaissance de l'une permet d'acquérir beaucoup plus facilement la connaissance de l'autre; notamment en ce qui concerne la lecture.

Je ne m'étendrai pas sur l'importance présentée, aux points de vue historique et philologique, par la langue bretonne, ni sur l'aide précieuse que son étude scientifique apporte à l'archéologie et à l'anthropologie, ainsi qu'à la compréhension générale de la civilisation humaine par ses liens étroits avec les autres langues celtiques, lesquelles permettent d'étudier et de pénétrer les vieilles civilisations celtiques. Cette importance est à présent reconnue de tous les milieux scientifiques; cependant, quelle qu'en soit l'immense valeur, j'estime qu'elle ne présenterait pas un argument suffisant, s'il était unique, en faveur du maintien de la langue bretonne: bien qu'il soit infiniment plus intéressant d'étudier une langue en pleine activité de vie, plutôt que de discuter sur les seuls textes d'une langue morte, je ne serais pas partisan de tenter de conserver à un groupement humain un parler spécial destiné à être seulement un sujet d'étude pour la science. Mais, puisque la langue bretonne est vivante, bien vivante, et que je la juge nécessaire, il me sera permis de regretter que l'étude des langues celtiques en général et la sienne en particulier soit si peu répandue en France; il est regrettable de constater que les deux grands pays (France et Angleterre) qui avaient un intérêt personnel à étudier ces langues, aient manifesté leur carence en cette matière; c'est un Allemand, Zeuss, qui, en 1853, avec sa célèbre *Grammatica celtica*, posa les fondements de la philologie celtique, jusqu'alors laissée aux seuls érudits celtes, plus remplis de bonne volonté et d'amour pour leurs langues que de véritable science, et abandonnés à eux-mêmes; depuis Zeuss, de très nombreux savants dans le Royaume-Uni (surtout dans ses pays celtiques), un trop faible nombre, hélas! en France, ont apporté et continuent à apporter la précieuse contribution de leurs travaux à l'étude des langues celtiques; mais le contrôle en est resté à l'Allemagne jusqu'à la guerre pour passer ensuite à la science hollandaise. En France, il semble que le petit nombre de ses fidèles aille encore diminuant; cela n'a d'ailleurs rien de surprenant puisque le recrutement de ceux qui auraient des raisons pratiques, vivantes, de s'y intéresser est sapé à la base par la lutte contre la langue bretonne; il reste donc le nombre infime de ceux qui ont le goût, — et le temps! —

de s'y consacrer à un point de vue exclusivement spéculatif.

\*  
\*\*

Ainsi, constatant la valeur au point de vue scientifique, sous tous ses aspects, de la langue bretonne, ce n'est pas ce côté de la question que je désire mettre en lumière ici ; du reste pour tout esprit cultivé et tant soit peu instruit, la cause est entendue et, à ce titre, le breton a gain de cause ; ce que je voudrais, c'est traiter la question sous son aspect vivant, montrer la place que le breton tient en Bretagne, l'envisager comme élément vital, essentiel de l'âme et de l'intellectualité bretonnes, et tâcher de faire comprendre à ceux qui ignorent, volontairement ou non, la gravité du fait, qu'il y a vraiment là une " question " à résoudre.

Il y a tout d'abord une *question* de principe dans la situation linguistique de la France vis-à-vis de la Bretagne ; ce principe surpasse, je le pense, celui de l'unification chère à nos gouvernants et qui est le plus lourd héritage que la Gaule vaincue ait reçu de Rome : c'est celui du droit d'une langue à la vie, en toute liberté, loin de l'oppression gouvernementale. Entendons-nous bien, je ne parlerai pas ici de *persécution* au sens auquel les drames qui se sont passés et se passent ailleurs, nous ont habitués ; il n'y a pas eu d'action violente exercée par les gouvernements en Bretagne contre la langue, pas de prison, pas de représailles sanglantes ; mais une lutte sourde, acharnée, tenace, se manifestant principalement dans les écoles primaires d'où le breton est exclu et où les instituteurs bretonnants ont ordre de ne pas l'employer, mais un ensemble de procédés, une pression morale, destinés à saper la langue, à la diminuer, à circonscrire son usage, à contraindre peu à peu les générations nouvelles à s'en éloigner, à la considérer comme inférieure : n'est-ce pas déjà trop de voir un pays comme la France, avec son esprit et son intellectualisme, peser de tout le poids de sa formidable machine administrative, de tout le poids de l'autorité gouvernementale centralisée, user de l'influence de tous ceux qui, de près ou de loin, participent de cette autorité, pour faire abandonner par un petit peuple dont les destinées lui sont actuellement confiées, ce qui est

son bien le plus sacré, l'expression de sa personnalité : sa langue.

Or, ce qu'il y a de grave, c'est que cet abandon de la langue sous la pression des *autorités* (tant civiles que religieuses) implique nécessairement, par le dédain que l'on vise à inculquer aux enfants à l'égard de la langue, un changement dans la mentalité vraie de ces enfants ; en leur apprenant à dédaigner leur langue, à la croire inférieure, on leur apprend à dédaigner leur pays, leur passé, — même le plus proche : leurs parents, à qui ils ont l'inconsciente sottise de se croire supérieurs parce qu'ils « causent français. » Croit-on sincèrement que la mentalité nouvelle ainsi obtenue soit d'une haute valeur morale et intellectuelle, et que l'on obtienne quelque chose de bon en coupant à la racine ce qui unit une génération à son pays et à son passé ? Si l'on cherche à désorganiser, oui, c'est parfait comme résultat ; si l'on veut le progrès, c'est absurde.

Et pourtant avec quelle éloquence tant de Français se sont faits les défenseurs du droit des langues ! on remplirait des volumes rien qu'avec les citations empruntées aux plus grands écrivains de France sur ce sujet, tant théoriquement qu'en ce qui concerne les minorités nationales qui, au cours de l'histoire ont été combattues plus ou moins violemment, plus ou moins hypocritement dans leur langue ; citons simplement, au point de vue général de la question, les admirables paroles du grand historien de la France celtique, Camille Jullian :

« Il y a pour les langues, comme pour les nations et « pour les croyances, des crises de fatigue et de déclin. « Mais nous venons de voir ressusciter des nations qu'on « disait mortes, mais des croyances qui se perdaient se « sont retrouvées, et des langages qu'on croyait endormis ont proclamé leur gloire. De l'avenir d'un idiome, « pas plus que de celui d'une foi ou d'une patrie, personne « ne sait rien, et la science n'a qu'à se taire sur la loi du « lendemain...

« Faire mourir une langue ! mais c'est pécher contre la « vie sociale. Une langue nous apporte les idées et les « sentiments de nos ancêtres, elle nous conserve les « nôtres, elle les répète aux êtres qui viennent de nous. « Elle est le lien moral par lequel le crépuscule de la jour-

« née humaine qui finit se rattache à l'aurore de celle qui commence. » (1)

Pourquoi veut-on commettre ce péché — ce crime — contre la vie sociale bretonne, pourquoi veut-on couper ce lien moral en Bretagne ? Parce que la langue bretonne est « réactionnaire ? » ou plutôt, n'est-ce pas, parce qu'elle tient à l'esprit breton et que l'on redoute le caractère national de cet esprit ? Je parlerai plus loin, et ailleurs aussi, de ces questions ; mais il y a un point qu'il importe de préciser à ce sujet : en tant que la langue bretonne présente ou peut présenter un danger pour la France, il ne dépend que du Gouvernement qu'il en soit ou qu'il n'en soit pas ainsi. Si la langue commence parfois à prendre en Bretagne la valeur d'un symbole nationalitaire, n'est-ce pas parce que le Pouvoir Central au lieu de gérer un patrimoine dont il s'était arrogé la direction, en « bon père de famille », tend à détruire cette langue, à supprimer cet esprit, en vertu d'un principe d'unité, ou pire, d'un dogme de centralisation et d'unification inconciliable avec l'esprit breton ? il eût été si facile cependant, non seulement de respecter par esprit de justice humaine, mais encore de développer par intérêt politique bien compris cette langue et cet esprit ; en un mot, de maintenir au grand jour dans sa force et sa fierté, cette expression d'un légitime sentiment national.

Il est d'ailleurs intéressant de remarquer avec le professeur Van Gennep (2) que la langue, envisagée d'une façon générale, n'a acquis sa valeur de symbole nationalitaire qu'au dix-neuvième siècle ; les premiers théoriciens gouvernementaux de la politique de persécution linguistique furent l'abbé Grégoire et Barrère qui rédigèrent de violents rapports contre les *jargons* ; en dépit d'eux, la Révolution française n'eut cependant pas de réelle politique anti-linguistique ; le breton fut même employé dans plusieurs documents et proclamations et la Convention acceptait l'enseignement bilingue tout au moins comme moyen de répandre le français. Mais ce qui est à retenir du fait ci-dessus rappelé, c'est que la langue est avant tout une question nationale : tant qu'il n'y eut pas de rapports

(1) Camille Jullian. Discours de réception à l'Académie Française. 13 nov. 1924

(2) A. Van Gennep. Traité comparatif des nationalités. T. I. Paris-Payot, 1922 p. p. 68 et suivantes.

entre les notions d'Etat et de nation et alors que la personnalité de l'Etat était tout, la question linguistique ne préoccupait pas les gouvernements et maints souverains se faisaient une obligation ou un point d'honneur sinon de savoir toutes les langues parlées dans leurs états, du moins de prononcer dans certaines occasions des allocutions dans ces langues ; quand, après la Révolution, les Etats tendirent à devenir de plus en plus nationaux et que le sentiment de nation l'emporta sur la notion d'Etat, il en fut autrement : les grands états centralisés, nationaux ou politiques, craignirent que les minorités linguistiques en manifestant et en affirmant leur personnalité, ne devinssent des germes de dissociation au sein des groupements organisés, et la lutte contre les langues commença ; c'était, au reste, le meilleur système pour leur donner toute leur valeur et leur importance, aussi cette lutte s'est-elle généralement terminée par la victoire des opprimés.

Ainsi le mouvement national créé en Europe par la Révolution française, s'appuyant sur le maintien ou sur le réveil des langues prises comme symbole nationalitaire, déclancha par réaction la persécution linguistique au nom même du principe d'unité nationale posé par la Révolution (mais les gouvernements confondaient à plaisir l'unité nationale et la notion ancienne de l'Etat, leur « unité » ne tenant aucun compte des minorités qui y étaient plus ou moins volontairement incluses) ; dans cette lutte, la plupart des langues ont fini par triompher au nom des principes de liberté proclamés par la même Révolution.

\*  
\*\*

Or, quelle était dans le passé et quelle est aujourd'hui la situation de la langue bretonne par rapport à la France ?

Nous avons rappelé ce qu'était la langue bretonne au point de vue scientifique ; il en résulte, contrairement à ce que l'on croit encore trop communément en France, que le breton n'est pas plus de l'anglais qu'il n'est une survivance jargonique des anciens parlers de la Gaule avant la conquête romaine ; il est *une langue* particulière, avec sa grammaire, son dictionnaire, sa littérature, établie en Armorique avec ceux qui la parlaient.

L'émigration bretonne en Armorique date des cinquième et sixième siècles de notre ère ; la langue suivit le sort

de la population et s'établit tout d'abord dans l'ouest de la péninsule, occupant très rapidement les régions dans lesquelles elle est encore aujourd'hui parlée ; peu à peu, son champ d'action s'élargit, et elle connut son apogée — quant à son expansion territoriale — sous le roi Noménoé au neuvième siècle ; à ce moment elle était langue officielle dans toutes les régions qui constituèrent plus tard le duché de Bretagne, et elle était parlée dans le Maine, le Poitou, l'Anjou par les troupes victorieuses du grand roi breton dont la mort subite arrêta les conquêtes en 851 : on croit généralement qu'il fut empoisonné par des adversaires effrayés de ses victoires, ... plutôt que frappé par la colère divine dont venait de le menacer le Concile de Tours à la suite de ses retentissants démêlés avec Rome.

Charles-le-Chauve traita avec son fils, Erispoé, et consacra l'indépendance du royaume de Bretagne dont les frontières dépassaient alors celles qui délimitèrent ensuite le duché. La langue se serait maintenue dans ces limites sans les invasions normandes qui ravagèrent le pays au début du dixième siècle, à tel point qu'une grande partie de la population émigra à nouveau et que la Bretagne parut un moment près de disparaître ; l'énergie nationale se redressa pourtant et, conduits par Alain Barbe-Torte, les Bretons reconquirent leur pays dévasté ; un siècle après le royaume de Noménoé, était fondé le duché de Bretagne dans lequel tout antagonisme avait disparu entre les descendants des Bretons et ceux des anciens gallo-romains ; à l'intérieur du duché, la frontière linguistique se fixa à une quinzaine de lieues à l'est des limites de Noménoé et suivant une ligne qui, depuis, n'a pas changé. Si le français est presque généralement parlé dans toute la Bretagne bretonnante, la ligne de séparation des deux langues est restée semblable depuis mille ans, passant par les mêmes communes, les mêmes villages ; cette ligne suit une direction générale nord ouest-sud est, depuis la côte occidentale de la baie de Saint-Brieuc, jusqu'à l'embouchure de la Vilaine.

Sous les premiers ducs de souche exclusivement bretonne, le breton continua à être la langue officielle du pays ; puis le français, parlé ainsi que nous l'avons vu, dans toute la partie est du duché, pénétra peu à peu la cour des ducs ; il accomplit cette pénétration d'autant plus

activement à la faveur des nombreux mariages qui se produisirent entre la noblesse de Bretagne et celles de France et d'Angleterre, surtout après la conquête normande à laquelle prirent part de nombreux seigneurs bretons. Les liens qui se créèrent alors entre Angleterre et Bretagne furent la cause de l'accession d'un Plantagenêt sur le trône de Bretagne (1169) et l'influence française de la société anglo-normande l'emporta définitivement en Bretagne ; dès le douzième siècle le français y était devenu la langue de la cour et de ce que l'on est convenu de désigner sous le nom de « la belle société ».

Or, c'est ici que se place ce que l'on peut appeler le *miracle de la langue bretonne* : voici un petit peuple qui a subi des vicissitudes formidables, qui, par deux fois a failli disparaître ; au moment où se fixe cependant sa destinée politique, où il est enfin bien établi dans un pays qui va rester le sien au cours des siècles, sa langue perd, presque subitement, sa place prépondérante pour des causes et sous des influences politiques ; cela se produit à une époque où, l'enseignement étant inexistant, elle n'a aucun point d'appui et où, après les siècles de troubles et de ravages traversés, elle ne possédait en propre aucune littérature écrite, alors que la différenciation déjà produite la privait du bénéfice de la littérature traditionnelle, patrimoine commun de toute la race, demeurée en grande Bretagne ; aucun appui, dis-je... que dans l'esprit et le cœur de la nation bretonne.

Il faut penser que ce point d'appui était solide puisque la langue bretonne existe toujours aujourd'hui, plus vivante et plus active qu'à aucune autre période de l'histoire. *Jamais* enseignée, toujours ignorée (quand elle n'était pas combattue !) des autorités de toute nature, civiles ou religieuses, dédaignée par les villes, supportant les néfastes contre-coups des dévastations, des invasions multiples qui, durant de si longues périodes, désolèrent et ruinèrent les campagnes bretonnes en les couvrant de troupes étrangères (françaises, anglaises, espagnoles, allemandes, hollandaises), la langue bretonne n'a pas seulement survécu, elle est arrivée jusqu'à nous avec ses qualités essentielles. Si son vocabulaire, sous l'influence de la pénétration française et avec tous les avatars succinctement mentionnés ci-dessus, s'est trouvé parfois plus ou

moins altéré, elle est restée intacte dans son essence: sa syntaxe si complexe, si riche et si souple, qui donne tant de nuances au discours, tant de précision à la pensée; ses trois conjugaisons (personnelle, impersonnelle <sup>(1)</sup>, avec le verbe faire) et ses nombreuses formes verbales; l'existence pour maints substantifs d'une forme collective et d'une singulative; l'emploi de ses diverses prépositions et leur combinaison avec les pronoms personnels; ses mutations initiales sous l'empire de règles grammaticales; ses multiples bretonnismes, tout ce qui fait sa beauté et ses caractéristiques, a été pieusement conservé dans l'âme populaire, dans la conscience nationale. Si, au cours de l'histoire, le sentiment de l'indépendance bretonne s'est continuellement manifesté dans la noblesse et dans la bourgeoisie, d'une façon d'ailleurs plus patriotique que nationale, c'est dans les masses populaires, chez les travailleurs du sol qui constituent le fond même de la population bretonne que la langue a vécu et subsisté; aussi est-ce à juste titre que les Bretons d'aujourd'hui, voulant conserver leurs qualités nationales, et reconnaissant la part prise par la langue dans le maintien du sentiment breton à travers les âges, tendant à lui rendre la place dont elle a été injustement dépossédée et en font à leur tour, devant l'opposition qu'on leur suscite, un symbole nationalitaire.

Le breton moderne se divise en quatre grands dialectes; trois, les dialectes de Tréguier, parlé de St-Brieuc à Morlaix, celui du pays de Léon qui correspond au Finistère-nord, et celui de la Cornouailles, Finistère-sud, sont extrêmement proches et l'on passe de l'un à l'autre sans réelle transition. Le quatrième, celui du pays de Vannes parlé dans l'ensemble du Morbihan, est le plus différencié, bien que cette différence soit toute morphologique et ne remonte pas plus haut que le seizième siècle. La multiplicité des dialectes et sous-dialectes, dont les inconvénients sont dus à l'ignorance et à un amour propre exagéré plutôt qu'à une véritable différence, est le fait d'une langue non enseignée; l'effort des écrivains depuis deux ou trois

(1) Dans la conjugaison personnelle, chaque personne est exprimée par une forme spéciale, sans pronom, comme en latin; dans la conjugaison impersonnelle, la forme verbale est invariable mais précédée du pronom personnel; l'emploi de l'une ou de l'autre forme dépend de la place du verbe dans la phrase, de la nature de la phrase.

générations a considérablement épuré la langue qui est maintenant littérairement unifiée grâce aux travaux et conseils de "l'Académie bretonne" et à l'entente des Ecrivains qui a adopté les règles et l'orthographe établies par l'Académie.

\*  
\*\*

Le breton n'a jamais été enseigné, ai-je dit. Je parlerai ailleurs de la méfiance que, depuis le retour de la Bretagne dans le giron de l'Eglise romaine d'une part et depuis son union à la France d'autre part, a toujours rencontrée l'esprit breton, — l'esprit celtique — tant dans les sphères gouvernementales que dans les sphères ecclésiastiques, toutes deux redoutant également ses manifestations d'indépendance auxquelles n'a manqué que l'esprit de suite et d'organisation; je rappelle seulement ici la conséquence de cette méfiance, à savoir qu'il n'exista jamais en Bretagne, de l'initiative officielle, administrative ou ecclésiastique, un seul centre de culture et d'instructions bretonnes; aucun intellectualisme breton ne fut jamais cultivé ou développé par ceux qui avaient la responsabilité des destinées du peuple breton; tout tendit au contraire à la suppression de chaque manifestation spécifique de l'esprit breton et, on ne saurait trop le redire, ce fut l'âme populaire qui fut le Conservatoire de la langue nationale.

Grâce au goût inné de ce peuple pour les chants, les légendes, les histoires de toutes sortes, les poètes populaires furent heureusement nombreux; leur nombre et leur continuité ont créé toute une littérature orale, vivante et variée qui se renouvelait perpétuellement mais toujours aux mêmes sources; cela sauva la langue.

Avec les poètes populaires il faut reconnaître l'influence d'une partie du bas-clergé qui, recruté dans le peuple, restait le plus souvent de ce peuple: c'est grâce à lui que la langue resta employée tout au moins pour les prêches puisque le culte catholique n'emploie, hélas! que le latin pour ses exercices et offices. Nombreux furent aussi et sont encore les catéchismes en breton; mais là on peut vraiment se demander s'il y a eu œuvre, utile pour la langue et si, volontairement ou non, ils n'ont pas plutôt aidé à sa corruption. Car, si il est juste de rendre hom-

mage à la fidélité bretonne d'une grande partie du bas-clergé bretonnant, et de reconnaître l'action de quelques hommes de cœur et de science qui codifièrent la langue, il faut, aussi à ce sujet, savoir envisager les choses comme elles sont; il faut cesser de répandre la légende de l'Eglise protégeant et sauvant la langue, de faire un dogme de la formule: « la foi (lisez: la foi catholique) et la langue sont sœurs en Basse-Bretagne »; si cette formule était vraie, il faudrait alors convenir que la première des deux sœurs s'est montrée bien méchante et bien injuste pour l'autre et qu'elle lui a souvent beaucoup nui.

Non, l'Eglise officielle n'a jamais eu une politique linguistique définie quant au breton; si elle en a eu une, il semble que ç'ait été une politique toute d'opportunisme utilitaire, consistant à utiliser la langue quand il y avait intérêt pour l'Eglise à le faire, quitte à la laisser tomber ou même à la combattre quand elle n'était plus nécessaire à l'intérêt du moment. Même actuellement, où il y a un intérêt politique réel à l'encourager, où certains évêques bretonnants ont sans doute une secrète tendresse pour elle au fond de leur cœur, que voit-on? Les écoles libres, à très peu d'exceptions près, rester aussi indifférentes ou hostiles au breton que les écoles officielles et ne pas répondre aux appels pressants et renouvelés de patriotes catholiques bretons; le culte débrettonniser chaque jour davantage l'âme populaire par la suppression persévérante des vieux saints et leur remplacement par le culte du Sacré-Cœur, de saint Antoine ou de Jeanne d'Arc; les cantiques, les litanies, les bulletins paroissiaux se faire de plus en plus les agents de la francisation: les litanies bretonnes de saint Yves " Patron des Bretons " deviennent introuvables et, au lieu du fameux refrain « Catholique et Breton », on fait souvent chanter à présent: « Catholique et Français »; les chorales bretonnes mixtes sont interdites et le théâtre religieux breton loin d'être encouragé comme il le devrait. Tout cela est systématique, méthodique: à côté on fera bien état de certaines mesures semblant favoriser la langue, de certains hauts patronages accordés officiellement à des œuvres ou à des congrès; mais il y a toute raison de ne voir là qu'une satisfaction momentanée concédée à de légitimes désirs, plutôt qu'une méthode de soutien et d'encouragement que dément tout le passé.

Car il en a toujours été ainsi: le P. Maunoir, — celui qui mit l'immense autorité de sa parole au service du Pouvoir Royal pendant l'atroce répression de la célèbre Révolte du Papier timbré (1675) — prêchait en breton, ce qui contribua considérablement à son influence; mais dès cette époque, il se plaint que « plusieurs ecclésiastiques ayant charge d'âme ne savent le langage de leurs brebis »; quant à ceux qui savent le breton, c'est déjà le mauvais breton corrompu et informe qui fait constater en 1842 à M. Hersart de La Villemarqué que l'on dit du *breton de curé* comme l'on dit du *latin de cuisine*. <sup>(1)</sup>

Il en est de même au dix-huitième siècle; Dom Lepelletier, auteur d'un dictionnaire « chef-d'œuvre d'érudition » au dire de Le Gonidec, constate la mauvaise influence des écoles religieuses quant à la francisation des familles: « les plus aisés envoient leurs garçons au collège et les filles dans les communautés de religieuses où les disciples aussi bien que les maîtres travaillent de concert à ôter de la mémoire de cette jeunesse tout ce qu'elle a appris dans sa langue maternelle en demeurant au village parmi leurs parents. » <sup>(2)</sup>

Les exemples de ce genre abondent, hélas! Dans la brochure déjà citée, M. Hersart de La Villemarqué exécute vigoureusement le *magister* de son temps, pédant, ignorant parfois, toujours anti-breton: on ne peut cependant reprocher à cette école d'être laïque et obligatoire? Plus près de nous, le *breton de curé* n'a guère progressé; un auteur qui signait, en 1914, Ap Gruffez Ap Kenan, un article extrêmement serré et étudié, intitulé « Le crime contre les nations celtiques de l'agitation politique et de la formation des séminaristes », traite ce breton de « infecte bouillie »; il conclut que le clergé a favorisé l'expansion du français et, constatant qu'il ne s'est pas repris, termine par ces lignes: « il nous étale toujours plusieurs des pernicieux effets du mauvais régime intellectuel de France... et prétend cependant que seul il sauvera la langue bretonne: que toujours d'ailleurs il en a eu souci. C'est pure impudence. » <sup>(3)</sup>

(1) Hersart de La Villemarqué. L'avenir de la langue bretonne, 1842, réédité à Nantes, 1904, avec avant-propos d'Olivier de Gourcuff, au Terroir breton.

(2) Voir article de Léon Le Berre. L'Union Agricole du 7 février 1925.

(3) Voir "Brittia". Tome II, n° 1 Mè 1914, page 28.

Et n'est-ce pas les écoles dites " libres " qui ont introduit le système inique du *signum*, consistant à remettre au premier enfant qui parle breton au cours d'une classe un objet quelconque, un *symbole* que le délinquant doit vite repasser au camarade qu'il suprend en train de commettre le même « délit » ; car celui qui le détient à la fin de la classe est puni ; merveilleuse méthode d'éducation pour dégoûter d'une langue un enfant et l'exercer au « *cajardage* ». Ce système a malheureusement quelquefois contaminé l'école publique ; on lui donne aussi le nom de *vache* parce que le symbole est souvent représenté par une vache en bois. Quelle est la cause, quel est l'effet ? je ne sais, mais il est évident que le sens donné à ce mot dans cette acception peut être le sens figuré que, dans le langage courant et par un singulier abus, a pris le nom de la dispensatrice du lait nourricier !

Il est, certes, regrettable que le breton n'ait pas eu, comme son cousin gallois pour qui la Bible a eu une si heureuse influence, un ouvrage de piété, gardien des trésors de sa langue, et répandu parmi toute la population. Le Nouveau Testament protestant n'est que peu répandu ; d'ailleurs, sans être aussi mauvais que certains ouvrages catholiques il ne constitue pas l'œuvre littéraire qu'est la Bible galloise par exemple, et le si intéressant recueil de cantiques du pasteur Le Coat, *Kanaouennou Kristen ha toniou koz Breiz-Izel*, sur de vieux airs bretons <sup>(1)</sup> gagnerait parfois à être révisé sous le rapport de la langue. Est-ce un signe certain de progrès ? On note quelques ouvrages catholiques récents réalisant de sensibles améliorations ; <sup>(2)</sup> d'autre part, chez les protestants une nouvelle traduction du Nouveau Testament est en préparation.

Non, tous les régimes, toutes les autorités ont été tout au moins indifférents à l'égard de la langue bretonne : pres- que toujours ils l'ont combattue ; en revanche, on retrouve parmi tous les partis de Bretagne des partisans convaincus de l'enseignement du breton et de ses défenseurs passionnés.

(1) A Tremel, Côtes-du-Nord, 1889.

(2) Notamment le nouveau paroissien breton-latin, *Leor Nevez an oferen hag ar gousperou*, du chanoine Uguen, chez Le Goaziou, Quimper ; supérieur, paraît-il, à toute édition française, ouvrage populaire et de luxe, il a été vendu la première année de sa parution à plus de 10.000 expl. dans le seul Finistère.

\*  
\*  
\*

Avant le dix-neuvième siècle la littérature bretonne écrite se compose presque exclusivement d'ouvrages religieux, notamment de nombreux mystères ; ceux-ci sont en général, plus intéressants au point de vue de la langue que de la littérature proprement dite quoique certains présentant une réelle valeur. <sup>(1)</sup> Les plus anciens sont *La Vie de Sainte Nonne* et *Le Grand Mystère de Jésus* qui datent du seizième siècle ; auparavant l'on n'a guère en tant que documents linguistiques bretons-armoricains que des gloses remontant jusqu'au huitième siècle et surtout le dictionnaire breton-latin-français de Jehan Lagadeuc, le *Catholicon* breton, destiné à apprendre le latin et le français aux clercs de Bretagne, et daté de 1464.

Il faut arriver ensuite au P. Maunoir pour trouver des ouvrages utiles sur la langue bretonne ; son cathéchisme, sa grammaire, son double lexique restèrent les meilleurs et servirent de base à plusieurs auteurs jusqu'au XVIII<sup>e</sup> ; à cette époque dom Lepelletier fit de laborieuses études et son dictionnaire étymologique, paru en 1752, rendit à son tour de grands et utiles services.

Mais le véritable travail d'organisation de la langue bretonne a commencé avec Le Gonidec dont l'œuvre magistrale, qui date du début du dix-neuvième siècle, fut accomplie au cours d'une existence difficile et agitée, troublée par la Révolution pendant laquelle il dut émigrer ; sa grammaire, son dictionnaire, sa Bible, malheureusement à peu près introuvables <sup>(2)</sup> aujourd'hui, ont été d'une importance capitale pour le maintien et le développement de la langue. Nombreux furent, après lui, les auteurs de grammaires et de colloques ou vocabulaires, au cours de tout le dix-neuvième siècle ; ce sont surtout les œuvres poétiques de Luzel, de Prosper Proux, de Brizeux (quoi qu'il n'ait écrit que trop peu en breton) de Quellien et d'autres encore, qui contribuèrent à cette époque à fixer la langue bretonne ; il faut aussi mentionner à part l'ad-

(1) Ce genre a toujours subsisté et, modifié au goût du jour, jouit d'une faveur nouvelle depuis quelques années ; plusieurs troupes populaires donnent chaque année des représentations très suivies d'un nombreux public.

Sur le Théâtre Celtique, voir l'ouvrage de ce titre par A. Le Braz, Paris, 1904.

(2) La *Bible* de Le Gonidec est d'autant plus introuvable que n'ayant pas reçu l'approbation épiscopale, son éditeur dut la retirer du commerce et, d'après plusieurs opinions, la détruire.

mirable ouvrage de M. Hersart de La Villemarqué, le *Barzaz Breiz* qui souleva tant de polémiques quant à l'origine des chants qui le composent, mais qui demeure un chef-d'œuvre élevé à la gloire de la langue et de la littérature bretonnes ; traduit en de nombreuses langues, il est toujours réédité et toujours répandu ; sa première édition date de 1840.

C'est à la fin du dix-neuvième siècle, et de nos jours encore que se sont montrés les véritables successeurs de Le Gonidec ; ils ont établi la grammaire bretonne sur des bases scientifiques, claires et précises, en harmonie avec les besoins actuels de la langue ; à leur tête se trouve M. F. Vallée (Abhervé) respecté et aimé de toute la Bretagne pour l'œuvre qu'il a accomplie par ses livres et par son action incessante ; notamment son célèbre petit livre « le Breton en 40 leçons » qui en est à sa sixième édition, a rendu les plus signalés services. Pour le dialecte de Vannes, les ouvrages des abbés Guillevic et Le Goff et ceux de l'abbé Le Clerc pour le dialecte de Tréguier, restent d'une grande utilité.

En collaboration avec M. Le Roux (Meven Mordiern), M. Vallée a publié plusieurs petits ouvrages de vulgarisation scientifique sur l'histoire et l'archéologie celtiques qui contribuent à fixer et développer la langue, ainsi qu'à la rendre apte à traiter tous les sujets. (1)

D'autre part la philologie bretonne et celtique est largement représentée par les savants travaux des Bretons bretonnants que sont MM. Loth, le successeur du regretté d'Arbois de Jubainville à la chaire de celtique au Collège de France, et Ernault, Professeur honoraire à la Faculté des Lettres de Poitiers ; à Rennes, M. P. Leroux, professeur de celtique à l'Université, poursuit la publication de son important *Atlas linguistique de la Bretagne* comprenant plus de 800 cartes.

Enfin je n'aurai garde d'omettre l'actif et savant doyen de la Faculté des Lettres de Rennes, M. G. Dottin ; non seulement parce que ses travaux de philologie et d'études celtiques fort autorité, mais parce que, non Breton, il a

(1) Ces brochures (*Notennou diwar-benn ar gelted koz, o istor hag o sevennadur*) ont précédé un important ouvrage d'ensemble dû à M. Le Roux. *Sketla Sogobrani*, aventures d'un mercenaire gaulois ; chez M. Vallée 22 rue Saint-Benoît, à Saint-Brieuc, chez M. Le Roux à Saint-Hélory, Pordic, C.-du-N.

saisi toute la valeur et l'intérêt de la langue bretonne, toute la nécessité de sa conservation pour la population bretonne. S'il est fort regrettable qu'une telle opinion aussi autorisée n'ait pas plus d'influence en haut lieu, l'attitude de M. Dottin donne en tous cas aux Bretons un peu d'espoir que leurs aspirations seront un jour comprises ! et ils lui demeurent reconnaissants de l'appui qu'il ne leur ménage jamais.

Puisque je cite des personnalités non bretonnes partisans de la langue bretonne, je dois rendre hommage à la mémoire de l'ancien préfet du Finistère, M. Collignon, mort au champ d'honneur où il avait voulu servir malgré son grand âge ; non seulement M. Collignon, ayant compris sa responsabilité d'administrateur en Bretagne, fit tout ce qu'il put en faveur de la langue, mais lui-même l'avait étudiée et apprise : trop rare exemple, hélas ! de ce qui devrait être la règle.

L'action des savants bretons, soutenue dans le pays, donna naissance au Comité de Préservation de la langue bretonne, participa aux initiatives en faveur de la langue de l'Union Régionaliste bretonne et de la Fédération Régionaliste bretonne, et aboutit comme résultat pratique à l'Entente des Ecrivains bretons fixant les règles et l'orthographe d'une langue littéraire commune. Elle favorisa le développement du mouvement littéraire breton moderne qui a produit de trop nombreux auteurs pour que j'entreprenne d'en dresser ici la liste même abrégée et a suscité dans tout le pays des initiatives et des activités en faveur de la langue.

Si il serait trop long de parler de tous les auteurs qui font apprécier la littérature bretonnante moderne d'un public chaque jour plus nombreux, il est bon cependant de rappeler qu'à leur tête se trouve une élite d'écrivains groupés dans l'Association du *Gorsed* breton, association créée sur le modèle de la grande organisation galloise par l'ardent apôtre du celtisme que fut Le Fustec. Parmi les bardes dont les œuvres sont les plus belles ou les plus répandues, se trouvent Erwan Berthou, Léon Le Berre, Gourvil, Loeiz Herrieu, Bocher, Le Moal, Yvonig Picard, Kloada ar Prat, Caroff et tant d'autres ; je dois citer à part Jaffrennou, dont les œuvres poétiques forment actuellement trois volumes (le *Barzaz Taldir*) d'une

grande tenue littéraire ; Jaffrennou a édité en 1910 une anthologie, *Breiziz 1810-1910*, qui avec le recueil de Le Mercier d'Erm préfacé par Le Braz, paru en 1919 sous le titre : *Les Bardes et Poètes nationaux de la Bretagne armoricaine* <sup>(1)</sup>, permet de juger et d'apprécier l'effort littéraire breton contemporain. Un des plus célèbres, parmi les derniers ouvrages bretons parus, et dont la renommée a dépassé la Bretagne et la France, est l'ouvrage posthume de Calloc'h (Bleimor) tué pendant la guerre : *An Deulin* (à genoux) paru en 1921 chez Plon et Nourrit ; il contient l'une des plus belles pièces inspirées par la grande tourmente : la prière du guetteur.

A propos du théâtre breton, il convient aussi de citer spécialement l'Abbé Le Bayon, aussi bon écrivain qu'actif organisateur, et dont la troupe populaire donne chaque année des représentations publiques.

Si je ne puis m'étendre davantage sur ce sujet, car ce n'est pas ici le lieu de faire même une esquisse du mouvement littéraire breton actuel dont je veux seulement signaler la vitalité, il importe cependant d'indiquer l'effort d'édition, correspondant au développement de la littérature, accompli par plusieurs maisons depuis quelques années ; entre autres : Le Goaziou et Guivarc'h à Quimper, Galles à Vannes, la Maison de l'Hermine à Dinard, René Prud'homme à Saint-Brieuc et d'autres encore sans oublier l'auteur Tanguy Malmanche qui a imprimé lui-même son dernier ouvrage *Gurvan ar Marc'hek Estranjour*, ni l'Emgleo Sant Iltud, société d'édition issue du Bleun Brug, société catholique-nationaliste ; en outre, et malgré les vides causés par la guerre, les écrivains bretons ont encore deux revues paraissant exclusivement en breton (sans compter les journaux et revues publiant des articles en breton) : Feiz ha Breiz et Dihunamb, cette dernière éditée à Lorient pour le dialecte de Vannes. Enfin, la revue nationaliste Breiz Atao, organe de l'*Unvaniez Yaouankiz Vreiz* (la Jeunesse Nationaliste bretonne) vient de lancer un supplément littéraire, *Gwalarn*, qui groupe toute une pléiade de jeunes auteurs de talent et d'avenir, autour de son directeur Ropartz Hémon ; *Gwalarn* paraît tout en breton ; il est destiné non seulement à publier des œuvres d'auteurs bretons

(1) A la Maison de l'Hermine, Dinard.

mais aussi des traductions des principales œuvres étrangères et à tenir le public bretonnant au courant du mouvement littéraire général.

\* \*

Cette action s'est traduite, au cours des vingt-cinq dernières années par de nombreuses interventions à la Chambre des Députés ; parmi la première, la plus importante fut provoquée par la fameuse circulaire Combes interdisant les prêches en breton et qui, devant l'opposition générale soulevée contre elle en Bretagne, ne fut pas appliquée : le 16 juin 1903, elle motiva l'interpellation de M. Lamy et les interventions, au cours de cette séance, de plusieurs députés bretons de toutes opinions. La discussion à cette époque fut dominée par l'agitation politique qui régnait alors et qui réagissait fortement à l'intérieur du pays, même en ce qui concernait la langue ; si tous les Bretons défendirent sa cause, tous ou presque tous regrettaient de la voir mêlée de cette façon aux luttes politiques de partis. Aussi, par la suite, la langue fut-elle placée en dehors et au-dessus de ces luttes, ce qui constitua un important progrès dans le développement du sentiment breton, et les interventions qui se sont succédé jusqu'à maintenant ont-elles porté la question sur son véritable terrain : celui du droit de la langue bretonne non pas seulement à la vie (elle le prend elle-même) mais à une existence officielle ; elles ont toutes eu pour but, d'attirer plus ou moins nettement l'attention des Pouvoirs Publics sur l'utilité ou la nécessité de son enseignement ; malheureusement le parti-pris, l'esprit de routine firent opposer à chacune la même réponse négative.

L'une des plus importantes est celle que fit en 1909 — la lettre d'envoi est datée du 11 novembre ! — mon père, Paul Guieysse, député du Morbihan ; par la personnalité de son auteur, cette démarche, accompagnée d'une « note » destinée à éclairer le Ministre de l'Instruction Publique de l'époque, M. Gaston Doumergue, sur l'importance de la question, méritait un examen attentif sérieux : député de Lorient depuis vingt ans, ancien Ministre du Cabinet Bourgeois, chef dans le Morbihan du parti républicain dont il représentait en Bretagne les idées avancées, Paul Guieysse n'était certes pas suspect de « réac-

tion » ; en outre sa haute probité morale et intellectuelle était garante du sérieux de sa proposition, bien peu révolutionnaire : il s'agissait seulement d'autoriser les instituteurs sachant le breton à utiliser cette langue dans leurs classes et de permettre l'organisation de cours facultatifs de breton dans les lycées et collèges — toutes choses toujours interdites en Bretagne mais autorisées dans de nombreux établissements du Midi. Enfin, et pour qui s'intéresse au côté politique, cette démarche était appuyée par toute la représentation républicaine bretonne. La réponse de M. le Ministre fut simple et courte : il ne pouvait donner suite à cette demande, ne voulant pas favoriser le séparatisme en Bretagne.

La démarche de mon père, faite d'accord avec tous ses collègues républicains, et venant après plusieurs discours et conférences, était suivie avec un profond intérêt dans toute la Bretagne ; la réponse ministérielle y eut un retentissement considérable, une grave répercussion, dont les effets se font toujours sentir aujourd'hui, car beaucoup pensèrent dès lors que l'on ne pourrait jamais rien obtenir que ce que l'on construirait " soi-même ". Le mot de *séparatisme* n'avait jamais été prononcé sérieusement alors en Bretagne et ne souleva, lorsque le prononça M. le Ministre, que des protestations générales. Si, depuis, le mot et l'idée ont fait quelques progrès, le Ministre de l'Instruction Publique de 1909 en revendique-t-il sa part de responsabilité ?

A la même époque les députés de l'opposition sur l'initiative de M. Le Marquis de l'Estourbeillon, Président de l'Union Régionaliste Bretonne qui intervint à la tribune le 9 mars 1910, constituèrent un groupe de défense des intérêts bretons. Quand à la démarche de mon père, elle eut son épilogue sans conclusion à la séance de la Chambre du 10 mars 1910 ; chacun resta sur ses positions. Ces efforts devaient être coordonnés en une action d'ordre général en Bretagne ; plusieurs circonstances en retardèrent l'exécution lorsque survint le décès de mon père, précédant de quelques semaines le 2 août 1914.

Des années passèrent alors jusqu'à la démarche faite auprès de la Conférence de la Paix par M. le Marquis de l'Estourbeillon, dont la pétition, *Le Droit des Langues et la Liberté des Peuples*, recueillit en peu de temps en

Bretagne plus de 800 signatures, parmi les notabilités ecclésiastiques, politiques, intellectuelles, bien qu'elle n'ait guère été répandue que de proche en proche et sans réelle publicité. Puis l'initiative parlementaire fut reprise à nouveau, entre autres par les députés Bouilloux-Lafont et Trémintin, mais toujours sans succès : la direction de l'Enseignement Primaire persiste évidemment à penser que, en voulant arriver à empêcher le petit Breton de penser en breton, elle ne porte pas atteinte à l'âme bretonne : comprenez qui pourra !

Mais les discussions publiques qui se sont produites au sujet de la langue bretonne restent souvent lourdes d'imprécision, on parle trop de l'utilité *exclusive* de se servir du breton afin de faciliter l'enseignement du français, on relègue facilement, et de plus en plus dans certain milieu, le breton en négligeant sa valeur pédagogique propre et son rôle dans l'éducation nationale d'un peuple ; l'on prône l'enseignement bilingue mais toujours en mettant en avant l'intérêt du français ; ce point de vue témoigne d'une timidité déplacée ou d'une confusion regrettable dans l'esprit de ceux qui le développent. Si l'on n'a en vue que de répandre la connaissance de français coûte que coûte, il faut cesser de demander l'emploi du breton pour cette fin et continuer à appliquer à tour de bras la méthode directe qui, en théorie, doit avoir raison de toutes les résistances ; partisan de l'enseignement en breton au contraire, il faut le dire nettement ; enfin, si l'on est actuellement partisan de la méthode bilingue, il faut savoir spécifier si on la veut comme moyen transitoire d'apprendre le français et destiné ensuite à être abandonné, ou si on la considère comme une étape vers l'enseignement en breton et si l'on souhaite donc le maintien et le développement de la langue bretonne qui en sont la conséquence normale.

Je dirai tout à l'heure quelle utilité peut et doit à mon sens retirer le français de l'enseignement du breton, mais il faut préciser la question, quant au breton, en spécifiant que son enseignement est réclamé en sa faveur ; ainsi que l'écrivait Paul Guieysse en 1910, la langue bretonne doit être étudiée pour elle-même. Elle doit être un but, non un moyen. Il serait temps que l'on s'habitue à envisager ces questions avec clarté et précision — afin d'exiger d'autrui

le même effort de compréhension — et que chacun prenne ses responsabilités en indiquant nettement sa position : est-on pour ou contre la langue bretonne ? Veut-on lui rendre sa place ou faire semblant de l'utiliser pour mieux la laisser *tomber* ensuite ? Pour moi la question ne fait aucun doute ; la langue bretonne est le moyen traditionnel et spécifique d'expression de tout un peuple, elle fait partie intégrante de son héritage moral et spirituel, et concourt à la formation de sa personnalité, de son intellectualité : ce peuple a droit à l'enseignement de et dans sa langue, il doit l'exiger si l'enseignement officiel, par une absurde incompréhension de son devoir le plus strict et de son intérêt, lui reste hostile. D'autre part, et dans l'état actuel des choses, j'estime l'application de la méthode bilingue nécessaire, indispensable.

\*  
\* \*

Or, quel a été jusqu'à présent le résultat des démarches bretonnes ? Nous en trouvons le dernier effet dans la magnifique circulaire ministérielle de l'Instruction Publique, signée François Albert, en date du 20 décembre 1924 : « En « ce qui concerne l'Enseignement du français dans les « écoles élémentaires, la méthode qui consiste à user des « idiomes locaux est très discutable, et ne pourrait être « employée, en tous cas, que s'il s'agissait d'idiomes d'origine latine. On ne voit pas en effet comment le basque « et le breton pourraient servir à l'Enseignement du « français (1). »

Naturellement l'idée de l'enseignement de la langue bretonne n'effleure pas une seconde la pensée ministérielle ; mais sa réponse n'est même pas sensée à l'égard de ceux qui ne réclament l'emploi du breton *que* comme moyen d'apprendre le français, réclamation qui vise une méthode (l'enseignement bilingue) laquelle vaut quelles que soient les deux langues en présence, leurs rapports ou leur absence de rapport ; d'autre part, ainsi que le faisait fort justement remarquer M. Léon Le Berre, l'enseignement

(1) Depuis que ces lignes ont été écrites, les idées exprimées par M. François-Albert dans cette circulaire ont été reprises et aggravées par son successeur M. de Monzie qui, par sa circulaire du 19 août part violemment en guerre contre l'enseignement bilingue et les « patois » ; nous avons un peu plus loin l'occasion de signaler un autre témoignage de l'attitude hostile de M. de Monzie vis-à-vis de la Bretagne.

des langues, pour le Ministre, n'est sans doute qu'une comparaison de vocabulaires, et l'analyse du discours, la syntaxe, choses négligeables ; or même dans la comparaison des vocabulaires français et breton il y a d'intéressants rapprochements à faire, soit dans les mots bretons d'origine latine — ou française — par simple transposition, soit dans ceux chez qui la même filiation indo-européenne est visible « Mais c'est surtout dans l'analyse du discours » poursuit M. Le Berre « qu'un maître avisé « ferait avec fruit remarquer les différences, l'opposition « du génie des deux langues. Or le génie breton restera, « longtemps quoiqu'on fasse, si l'on continue la méthode « directe, à influencer la pensée exprimée en français, « même par des gens ignorant la langue bretonne, comme « c'est le cas de la plupart des enfants nés en ville. Daniel « Bernard et moi-même l'avons démontré, sans qu'aucun « démenti sérieux nous ait été donné, deux *Français de « Quimper*... Nos compatriotes ne sauront plus un jour « ni français ni breton. » Et M. Le Berre rappelle cette phrase d'Anatole Le Braz préfaçant *Français de Quimper* et déplorant « la misère linguistique d'un peuple qui « ayant à sa disposition deux beaux idiomes, n'a réussi, « par la faute de ses éducateurs, qu'à les amalgamer au « moyen d'une affreuse cuisine verbale, dans le plus hétéroclite et le plus burlesque des jargons. » (1)

Mais, d'autre part, quelle admirable conception que celle de ce grand maître de l'Université qui exclut délibérément de l'Etat français et de son enseignement tout ce qui n'est pas d'origine latine, qui ne se rend pas compte que le but véritable de l'enseignement n'est pas d'inculquer des mots dans la mémoire, mais de former des mentalités au lieu de les déformer, de faciliter à de jeunes intelligences leur épanouissement, en les mettant à même de comprendre, d'apprendre, de comparer : or cela, on ne le pourra vraiment en Bretagne qu'avec la langue nationale : la langue bretonne.

On se plaint en haut lieu du nombre des illettrés en Bretagne à qui l'on semble en faire grief ! qui a le droit, — et le devoir — de s'en plaindre si ce n'est la Bretagne ? Je déplore aussi ce nombre, mais ce n'est d'ailleurs pas

(1) *L'Union Agricole* du 17 janvier, article de M. Léon Le Berre sur *l'usage des idiomes locaux*.

en Bretagne qu'il est le plus fort ; or, si il existe toujours des illettrés en Bretagne, à qui la faute ? si ce n'est à cette méthode absurde qui consiste à séparer intellectuellement un enfant de son milieu, de sa tradition, de sa famille ; à lui faire mépriser la langue que parlent ses parents, la seule souvent que comprennent ses grands parents, ce qui creuse un fossé, — un abîme — entre deux générations, et rompt le lien moral dont parlait M. Camille Jullian ?

Ne croit-on pas qu'ainsi l'on devoit non seulement intellectuellement mais moralement une population ? ah, certes ! les statistiques officielles sont satisfaisantes et probantes : elles peuvent arriver à prouver qu'après deux ou trois générations instruites avec ce système, la langue française aura triomphé de " l'idiome local " ; pauvre langue française ! dans quel état sort-elle de cette aventure ; mais encore plus pauvre population : au prix de quelle diminution de son être intime, de sa sensibilité, de sa moralité, l'a-t-on fait sortir arbitrairement de son cadre naturel, quitter la voie logique de son développement normal, *dérailer*, en lui apprenant à mépriser ce qui lui appartenait en propre, et à se croire, pour ce fait, supérieure à ses anciens !

On trouve encore en Bretagne, — ce qui était fréquent autrefois, — de ces populations parmi lesquelles il y a peut-être des gens ne parlant que le breton, mais où la majorité parle et quelquefois lit les deux langues : ce sont des Bretonnants qui ont appris le français et qui bénéficient de l'avantage de l'homme qui sait deux langues, dont l'esprit est exercé à cette double gymnastique intellectuelle que crée la comparaison : ne croit-on pas qu'elles valent mieux et qu'elles sont plus heureuses que celles des régions, hélas de plus en plus nombreuses où l'on constate les tristes résultats de la méthode officielle : un français mal assimilé, parce qu'apparis superficiellement, en ne tenant compte que de la nécessité d'apprendre le vocabulaire cher à M. François-Albert, un français encombré et alourdi de formes de syntaxe bretonne, coexistant avec un breton francisé qui dégringole au rang de patois ; ceux qui parlent ces langages ont fréquemment la sensation fort nette de leur infériorité ; ils se sentent ridicules en parlant un mauvais français et ont la secrète rancœur

de ne plus se sentir maîtres de leur langue ; on a voulu leur apprendre à ne plus penser en breton, il est à craindre qu'on ne leur apprenne à penser en jargon, ou même à ne plus penser du tout : espère-t-on qu'ils seront ainsi plus faciles à manier ? conception étrange et qui, à l'époque trouble que nous traversons, peut aboutir aux conséquences les plus imprévues.

Enfin, et sans relever aux points de vue de la justice et de la morale tout ce que la circulaire précitée recèle d'extraordinaire, elle contient en outre une grosse erreur au point de vue du français. Je viens de constater, et avec beaucoup d'autres, le fait que la langue bretonne, non enseignée, pénètre en se dégradant la langue française qui se corrompt à son tour sous l'influence de cette pénétration continue et chaotique ; le breton une fois enseigné, ce danger n'existerait plus : les deux langues, comme à l'époque où le breton était la langue dominante dans les campagnes, se juxtaposeraient sans se nuire, leur influence réciproque ne se faisant alors sentir que normalement et suivant leurs besoins. Et ce n'est pas parce que sur le territoire de l'Etat français quelques centaines de mille de citoyens parleraient une langue autre que le français que celui-ci courrait un danger.

Au contraire, — et je ne veux pas discuter ici la question de l'enseignement des langues secondaires, je constate des faits — le français officiel, littéraire ne peut que risquer d'être attaqué et altéré par des dialectes ou des langues secondaires de même origine et tout voisins de lui : le vocabulaire et la syntaxe d'un Breton bilingue n'affecteront pas gravement le français, en raison même de la différence du génie des deux langues, tandis que le français d'une région quelconque, petite ou grande, parlant un patois ou un dialecte d'oïl ou d'oc voisin du français (et qui n'est qu'un français attardé, entravé dans son évolution) ou le provençal, risquera fort de dégénérer au contact de ces parlers, — précisément parce qu'ils sont d'origine latine comme le français !

Non, que les Bretons parlent et écrivent le breton, le français n'en souffrira pas, et il n'y a que le gouvernement qui, par une regrettable aberration, peut y trouver du mal. Non seulement le français n'en souffrira pas mais je dis même qu'il y gagnera ; d'abord parce que ceux qui le

parleront le parleront mieux et qu'il restera pur au lieu de se répandre en s'affaiblissant comme il le fait actuellement, ensuite parce que, dans une Bretagne bretonnante vivante, dans ce pays qui aime tant la lecture en dépit du chaos intellectuel que l'on veut y faire régner, on lira d'autant plus lorsque l'intellectualité sera plus développée; et ce n'est pas un paradoxe d'affirmer que la littérature bretonne sera plus active, le goût littéraire de la population plus établi, mieux dirigé grâce à une instruction normale et par une critique littéraire bretonne.

\*  
\* \*

Tout cela est fort bien, me dira-t-on : mais cette langue que vous vantez si haut et en faveur de laquelle vous bataillez tant, vous la parlez couramment ? vous l'écrivez aussi et avez sans doute publié des œuvres en breton ?

Ah ! c'est ici que l'on aborde le côté le plus délicat et le plus grave du problème psychologique posé par la question de la langue bretonne. Certes, tous les Bretons aiment leur langue, d'un amour plus ou moins réfléchi ; parmi ceux qui, en Bretagne ou hors de Bretagne, luttent d'une manière active, organisée, pour leur langue, il y a les auteurs bretonnants connus et aimés du public, il y a des érudits de talent, des celtistes et des linguistes d'une haute valeur scientifique : mais il y a aussi toute une foule de Bretons *qui ne savent plus leur langue*.

Et c'est là un point sur l'importance duquel on n'a pas assez réfléchi, que les officiels auraient dû prévoir ou tout au moins constater à temps pour cesser leur campagne anti-bretonne avant que ne se crée un mouvement d'hostilité de la part de ceux qui s'aperçoivent, parfois trop tard, qu'on les a frustrés de la part de l'héritage moral, national auquel ils avaient droit. Plus ils s'en aperçoivent tard, plus la réaction est violente et c'est ainsi que l'on assiste à ce phénomène, paradoxal seulement pour un esprit superficiel : parmi les plus acharnés soutiens et défenseurs de la langue bretonne, se trouvent de nombreux non bretonnants ; et cela en dehors de toute question politique, que l'on veuille bien m'en croire.

Le fait est d'ailleurs facile à comprendre : en dehors des auteurs ou savants dont je parle plus haut, la masse des Bretonnants peut en somme utiliser sa langue sans trop

s'apercevoir du danger qu'elle court : l'opposition contre elle est lente, tenace, dissimulée quant à son but ; si on défend aux enfants de parler la langue des aïeux, c'est en abritant cette défense sous des arguments utilitaires ; leur répétition finit par faire dire à bien des parents qui ne vont pas chercher plus loin et auxquels on inculque une fausse fierté : « le maître, — ou M. le Curé — a raison ; cela nuira au petit de savoir le breton » ; l'on parvient ainsi à ce résultat déconcertant, non seulement de détourner des enfants de leur milieu qu'on leur a appris à dédaigner, mais à porter atteinte à la dignité même des parents à qui l'on apprend à se dédaigner eux-mêmes, que l'on convainc d'une infériorité... n'existant que dans la confiance accordée par eux aux autorités qui les trahissent ainsi.

Et peu à peu la langue tend à s'altérer dans sa pureté, à se rétrécir quant à l'étendue de son domaine, à s'amoin-drir dans la place occupée dans la conscience des Bretons ; et, avec elle, le sentiment breton voit aussi s'altérer sa pureté, se rétrécir son aire d'existence, s'amoin-drir l'amour qui remplissait pour lui le cœur des Bretons. Seulement — il y a un seulement : ces choses ne pouvaient s'accomplir aussi facilement que se l'imaginaient certains !

Lorsque le danger se précise, en effet, par les progrès mêmes du mal sournois, ceux qui sont dans l'atmosphère empoisonnée peuvent ne pas s'en rendre compte tout d'abord, et même trouver une certaine volupté à se laisser endormir au risque d'en mourir ; mais il y a les tempéraments plus énergiques qui cependant sursautent et se reprennent, mais il y a aussi tous ceux qui, du dehors, voient grandir le mal et crient pour réveiller les endormis.

Il en est de la langue comme de l'histoire soigneusement cachée ; ceux qui, par hasard, intuition, ou recherche raisonnée, découvrent un beau jour qu'on ne leur a pas appris la véritable histoire de leur pays, et que non seulement on ne la leur a pas apprise mais qu'on l'a même, — mettons *modifiée*, dans la mesure très grande où elle se mêle à l'histoire générale de France, ceux-là passent généralement au nationalisme par ressentiment contre l'enseignement officiel ; de même ceux qui n'ont pas appris, jeunes, la langue de leur pays, et qui un jour, sous de multiples influences, pour des causes variables et

nombreuses, finissent par se rendre compte de tout ce qui leur manque, de ce que l'on a ainsi atrophié ou supprimé dans leur conscience, dans leur esprit, de la diminution ainsi apportée à leur intellectualité, du trouble créé dans leur être intime et dans les ressorts les plus cachés de leur personnalité, ceux-là à leur tour se reprennent et se ressaisissent ; ils en veulent d'autant plus à ce stupide enseignement qui broie ainsi sous sa lourde meule tous les cerveaux, toutes les intelligences, pour les couler ensuite dans le même moule universitaire sans souci de ce qu'il a pu détruire, sans même se rendre compte du mal qu'il fait : il semble si béatement fier de son travail que l'on éprouve presque de la peine et du scrupule à tâcher de lui faire comprendre qu'il accomplit là une besogne inepte, une tâche impie. Et il y avait une si belle œuvre d'instruction à entreprendre et mener à bien !

Qu'après cela on ne vienne pas dire à ceux qui, réalisant souvent tardivement ce qui leur manque, en veulent à l'Enseignement de leur avoir soustrait leur langue : « apprenez-la ! » C'est tout d'abord injuste, et ensuite plus facile à dire qu'à faire : certes beaucoup apprennent d'eux-mêmes leur langue ; mais tout le monde n'a pas toujours le temps ou la possibilité de le faire. Il a fallu, pour commencer, exécuter le travail intérieur permettant, à travers les mensonges de l'enseignement classique et à travers, souvent, les difficultés de la vie, d'apprécier le "manque" que représentait pour soi l'absence de connaissance de sa langue, de mesurer le tort que l'on causait ainsi à son pays et à soi-même ; ce travail achevé — et tous, dans l'ambiance des milieux administratifs, civils, et militaires où, par toute la terre, vivent tant de Bretons, ne savent pas débrouiller toujours jusqu'au bout l'écheveau souvent si compliqué de leurs sentiments multiples, — il a fallu réparer en soi le mal commis par les autres ; seul parfois, loin du pays, pris par les occupations et les préoccupations quotidiennes et par sa vie à conduire, il n'est pas toujours aisé d'apprendre une langue complexe, pour laquelle les difficultés s'augmentaient du fait que, il n'y a pas bien longtemps, elle n'était pas encore littérairement unifiée.

Ceux qui, malgré toutes les difficultés, persévèrent dans leur étude, acquièrent des résultats d'autant plus

pratiques qu'ils l'ont commencée jeunes ; mais tous arrivent à lire, ce qui est déjà beaucoup et constitue même un avantage sur ceux de leurs compatriotes demeurés au Pays, qui parlent par tradition mais auxquels on n'a pas enseigné la lecture ; ceux-ci restent pourtant supérieurs aux premiers, même si les premiers sont plus savants en théorie, car ce sont ceux qui parlent qui sont la Vie.

Ah ! si le gouvernement avait compris le rôle qu'il pouvait, qu'il devait assumer ! <sup>(1)</sup>

\*  
\*  
\*

Non, la langue bretonne n'est pas tout ce qu'en disent ses détracteurs ; elle est bien vivante, tant au regard de la linguistique que comme expression d'un peuple ; que les gens à courte vue, que les petits esprits ne viennent pas ressasser leurs tirades sur la langue bretonne « contraire à l'unité française » et « réactionnaire. »

D'ailleurs si la langue bretonne mérite ces affreux reproches, combien coupables sont les gouvernements qui, au cours de la dernière guerre, ont utilisé cet *idiome local* pour répandre des appels en faveur des divers emprunts ! il faut penser que l'or et les souscriptions ainsi recueillies ne nuisaient pas à l'unité nationale, — non plus que les nombreuses chansons bretonnes qui *soutenaient le moral* de nos soldats ! <sup>(2)</sup>

(1) Un autre témoignage de la sollicitude officielle envers la Bretagne a été donné lors de l'inauguration du Pavillon breton à l'Exposition des Arts Décoratifs le 29 juillet 1925. Reçu à Ty-Breiz, — la Maison de la Bretagne — M. de Monzie, successeur de M. François-Albert au portefeuille de l'Instruction Publique, crut le moment opportun pour faire dans son discours une sortie contre la langue bretonne ; cette attitude choqua vivement les personnes présentes, et fut relevée tant sur place par plusieurs des assistants que par la presse bretonne ; M. le Ministre pensait sans doute faire ainsi excuser la désinvolture avec laquelle il arriva après s'être fait attendre pendant une heure et demie ! Les journaux qui négligèrent cet incident, disent que le Ministre prit ensuite le bras de l'héroïque peintre Lemordant, organisateur de l'Exposition bretonne, pour la visiter ; il ne connaît évidemment pas la campagne pro-bretonne menée avant la guerre par la vaillante petite revue en langue bretonne *Brug* (Bruyères) !

(2) Sur la chanson bretonne de la Grande Guerre il y aurait une intéressante étude à publier et qui ajouterait un chapitre à la brochure de l'éminent celtiste, M. Gaidoz, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes ; en 1903, lors de la campagne contre la langue bretonne, M. Gaidoz a publié chez Alph. Picard à Paris une brochure contenant une étude sur la chanson bretonne pendant la guerre de 1870-1871, et rééditant la pétition que, avec Ch. de Gaulle et le Comte de Charemay, il avait adressée au printemps de 1870 au Corps Législatif en faveur des langues provinciales ; cette pétition était motivée par les paroles du Ministre de l'Intérieur proclamant, le 3 mai 1870, la volonté du Gouvernement de se renseigner sur les problèmes de la décentralisation dont l'urgence est depuis si longtemps proclamée : cela peut tout au moins nous apprendre la patience, à moins que ce ne nous donne le désir de... décentraliser nous-mêmes.

Contraire à l'unité française, elle ne l'est pas théoriquement, et si elle pouvait le devenir en fait, j'ai montré à quelles causes découlant toutes de l'absurde politique suivie à son égard cela serait dû. Les Pouvoirs Publics n'ont qu'à modifier leur attitude par intérêt, à défaut d'autres mobiles, plus élevés, qui auraient dû les guider dans l'organisation de l'enseignement en Bretagne.

Réactionnaire ! comment peut-on parler de la couleur politique d'une langue exprimant les pensées et les sentiments d'un peuple aussi divers et complexe que le peuple breton ! Sa langue est là ; chacun peut en disposer librement pour répandre ses idées ; c'est à ceux qui souhaitent voir se propager leurs opinions que l'on peut dire : apprenez-la ! La langue a l'influence de qui la parle ; si un gouvernement ou des partis la délaissent, de quoi osent-ils se plaindre lorsqu'elle profite à un autre qui la relève, même si cet autre n'agit que dans un esprit d'opportunisme utilitaire : qu'ils en fassent autant !

Cet reproche adressé à la langue bretonne est d'autant plus ridicule pour qui consulte la carte politique de la Bretagne au point de vue des grands partis politiques français : à maintes reprises, depuis la fin du dix-neuvième siècle, la Bretagne bretonnante a élu d'importantes majorités de gauche, alors que la Bretagne gallo, ou de langue française, faisait bloc avec l'ensemble de l'ouest de la France, royaliste ou conservateur à outrance. Plusieurs députés républicains utilisent le breton dans leurs campagnes électorales, s'ils n'ont pas encore eu la persévérance d'exiger son enseignement des Pouvoirs Publics, et l'on a entendu des ministres bretons, républicains, MM. Le Troquer et Rio, prononcer des discours en breton à des inaugurations de monuments aux morts de la Grande Guerre ; c'était vraiment une circonstance où la langue bretonne pouvait être... admise si l'on se souvient que, au cours de ces quatre années, deux cent cinquante mille Bretons sont morts pour la France ; cependant ce « scandale » (les discours en breton) provoqua une question écrite à l'*Officiel* (5 et 22 juillet 1922) : dans la réponse les délinquants furent lâchés par leur gouvernement, mais on ne dit pas s'ils reçurent une *vache*. La Bretagne leur sait gré de leur initiative.

Et le bretonnant Masson, professeur au Lycée de Pontivy, correspondant du *Mercur de France*, auteur de *Yves Madec* (paru dans les cahiers de la Quinzaine) et de *Les Rebelles* n'était-il pas un ardent militant socialiste qui conseilla toujours à ses amis et à son parti d'utiliser le breton (v. les articles signés *Brenn*, dans les *Temps Nouveaux* de juin et juillet 1912) ? et Ervan Gwesnou, dans sa brochure « Antée. Les Bretons et le Socialisme » <sup>(1)</sup> où il insiste sur le retour aux traditions nationales en vue du progrès social, et sur l'utilité de l'emploi de la langue, s'écrie : « Une langue qui soit d'un parti ! une langue qui soit réactionnaire ! Comme si une langue, surtout une langue qui nous vient d'un passé aussi loin de toutes nos misérables querelles présentes, d'un passé où l'âme était libre et farouche comme celle des fauves, pouvait être rien d'autre que l'expression du libre farouche fauve humain ! »

« Si nous voulons vaincre en Bretagne, Bretons socialistes, parlons à nos frères rustiques leur langue, leur belle vieille langue libre et barbare, la nôtre... »

Ervan Gwesnou a-t-il lu les Bardes modernes ? j'ai dit plus haut qu'il y a toute une littérature bretonne : elle foisonne d'innombrables poésies et chansons tendres, idylliques, empreintes d'un exquis caractère poétique ou d'un profond sentiment religieux ; en tous cas l'idée exprimée par Ervan Gwesnou est parfaitement juste quant au fond si l'accent de son invocation est plus lyrique et pathétique qu'exact. Je cite ce passage de cet écrivain, entre beaucoup d'autres, pour prouver qu'il n'y a point que les « réactionnaires » à revendiquer la langue bretonne ; elle est le patrimoine commun de tous les Bretons : comprendra-t-on qu'il y a injustice et danger à vouloir y porter atteinte ?

Certains Bretons qui négligeaient ou oubliaient leur langue lui reviennent, et le miracle se poursuit ! si, actuellement elle semble plutôt perdre en nombre, elle gagne en qualité puisque le nombre des acheteurs de livres en breton va croissant, et que, de toutes parts, on constate en sa faveur une activité témoignant, non des derniers sursauts d'une agonie qui touche à sa fin, mais d'une belle et saine vitalité.

(1) Guingamp, 1912, chez Toullec et Geffroy.

M. H. de la Villemarqué conclut son étude déjà citée par de belles pages rappelant la façon dont le breton a résisté au cours des siècles, évoquant les prophéties prédisant sa persistance; il cite, en terminant, cette phrase d'Augustin Thierry: « Il y a dans la langue des peuples celtiques un principe de durée qui paraît se jouer des efforts des siècles et des hommes »; c'est par elle que je terminerai aussi car cette opinion représente bien la conviction profonde des Bretons; avant et après M. de la Villemarqué, bien d'autres ont écrit sur ce sujet et affirmé cette conviction; si je m'y suis risqué à mon tour et si j'ai entrepris cette étude, c'est parce que je pense qu'il y a une importance d'actualité à le faire.

La question à mon sens se résume en ceci: le breton n'est pas près de disparaître car les Bretons veulent qu'il vive; il se développera donc au cours des années qui vont suivre et son développement aura des conséquences d'ordres divers; en ce qui concerne son influence sur *l'intellectualité bretonne*, c'est affaire aux Bretons de veiller à ce que ce développement soit total; en ce qui concerne son influence sur *l'unité française*, il appartient aux Pouvoirs Publics de choisir dans quel sens se fera ce développement.

KERVÉLÉAN  
Juillet-août 1925

NOTA. — Pendant que cette brochure était à l'impression, les premiers effets de la circulaire de M. de Monzie se sont fait sentir; la question de l'enseignement des langues *locales* donne lieu à maintes discussions. Nous ne retiendrons ici que l'opposition quasi unanime, manifestée parmi les Bretons contre l'attitude officielle; à côté de nombreuses protestations de particuliers ou de sociétés, — entre autres en ce qui concerne ces dernières, celle du *Bleun Brug* qui a tenu son récent congrès sous la présidence de Mgr. Serrand, — plusieurs parlementaires d'opinions diverses, MM. Inizan, de Kerguezec, Cadic, Le Bail, ont déjà rendu publique leur opposition à la thèse gouvernementale. D'autres protestations, (notamment celle de l'*Union Régionaliste Bretonne*) sont annoncées et vont suivre; le mouvement n'est pas près de s'arrêter!

## ERRATA

Page 25, l. 17, lire *dans* au lieu de *deux*.

P. 28, entre les lignes 7 et 8, intercaler la ligne suivante:

*" culture française sera de plus en plus répandue en Bretagne à mesure que la littéra- "*

P. 31, note 2, lire Comte de *Charencey*, au lieu de *Charonnay*.

P. 33, lire *Ewan Gwesnou* au lieu de *Ervan*.